



POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES DE PCA : UNE PROPOSITION DECEVANTE !

L'ensemble des Organisations Syndicales de PCA avaient demandé à la Direction d'ouvrir une négociation en vue **d'augmenter** de façon **significative** l'indemnité de résidence.

Avis favorable de la direction, mais à la condition que cela ne coûte rien de plus à la Caisse régionale.

Plus précisément, la direction propose de récupérer une somme avec l'impact des cotisations sociales depuis l'enveloppe d'intéressement, pour la transférer vers l'indemnité de résidence.

Exemple : La direction récupère 115€ de l'enveloppe d'intéressement pour augmenter de 77€ l'indemnité de résidence.

L'art de déshabiller Pierre pour habiller Paul !

Cette proposition n'est bien évidemment pas acceptable, car elle ne répond pas à la demande des organisations syndicales d'augmenter le pouvoir d'achat salarial. Pire, elle pénalise **tous** les salariés.

Les organisations syndicales ont toutefois fait une contre-proposition.

Augmenter l'indemnité de résidence de 204,16€ à 250€/mois (+22%), sans transfert depuis l'enveloppe d'intéressement.

Cette augmentation impacterait les comptes de la Caisse Régionale de **2,1 Millions**, cotisations sociales comprises.

Proposition refusée !

Mesure visiblement trop douloureuse à supporter pour nos dirigeants, malgré nos résultats qui dépassent régulièrement les **100 Millions** chaque année et des fonds propres qui ne cessent d'augmenter pour atteindre aujourd'hui les **3,2 Milliards**.

Une posture décevante que chacun jugera...